

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS SEANCE DU 23 MARS 2022

Présents : Michel Arrouy, Josyane Arnold, Marcel Barbier Béatrice Buj, Catherine Caldichoury, Chantal Carrion, Fabrice Clastre, Renée Duranton-Portelli, Martine Malpièce, Dominique Patte, Isabel Vilaverde Fiuza.

Absents excusés : Arlette Alcouffa, Sophie Cwick, Colette Gomez, David Jardon.

Compte-rendu du précédent conseil

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Affaires traitées par délégation

- Pas d'affaires traitées par délégation

1. Examen des dossiers d'aides financières exceptionnelles

- Pas de dossier présenté

2. Aides financières individuelles exceptionnelles attribuées dans le cadre de l'action de solidarité des fêtes de fin d'année

- Pas de dossier présenté

3. Débat d'orientation budgétaire du budget principal 2022

Prévu par l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, introduit par la loi du 6 février 1992 et modifié par l'article 107 de la loi NOTRe, le débat d'orientation budgétaire (DOB) a vocation à éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation financière du CCAS. Il se tient dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, en vue de compléter l'information du conseil d'administration et doit lui permettre d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, afin de pouvoir dégager des priorités budgétaires, sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective.

En tout premier lieu, il convient de rappeler que ce débat s'ouvre dans un contexte de crise sanitaire et économique majeure et que les efforts de rationalisation budgétaire poursuivis par le CCAS depuis plusieurs années devront continuer tout en préservant un niveau de réponse suffisamment satisfaisant auprès des publics qui ont le plus besoin de ses services.

I - Analyse de la gestion pour l'année 2021

1.1 - Section de fonctionnement : résultats provisoires 2021

Tableau 1	En euros :
- Prévisions budgétaires 2021	
Dépenses (virement de la section de fonctionnement inclus)	4 257 853.00
Recettes (résultat antérieur inclus)	4 257 853.00
- Réalisations de l'exercice 2021	
Dépenses	4 138 742.40
Recettes (hors reprise du résultat antérieur)	4 208 120.26

Les engagements de dépenses non soldés, rattachés à l'exercice 2021 s'élèvent à 244 404.47 euros. Les rattachements de recettes à l'exercice représentent 0.00 euros. Ces montants sont intégrés dans le résultat de l'exercice.

Tableau 2	Euros
- Résultat net pour l'exercice 2021	69 377.86
- Résultat antérieur	92 355.90
- Résultat cumulé 2021 avec reprise du solde antérieur	161 733.76

1.2 - Section d'investissement : résultats provisoires

Tableau 3	Euros
- Prévisions budgétaires 2021	
Dépenses (avec reprise du résultat d'investissement reporté et reports)	99 545.61
Recettes (avec virement de la section de fonctionnement et reports)	99 545.61
- Réalisations de l'exercice 2021	
Dépenses (hors reprise du résultat antérieur)	22 451.97
Recettes (hors reprise du résultat antérieur)	32 428.70
- Résultat net pour l'exercice 2021	9 976.73
- Résultat antérieur reporté	63 545.61
- Résultat cumulé avec reprise du solde antérieur	73 522.34
Tableau 4	Euros
Résultat global de la gestion 2021 sans reprise des soldes antérieurs	
- Fonctionnement	69 377.86
- Investissement	9 976.73
	79 354.59
Résultat global de la gestion 2021 avec reprise des soldes antérieurs	
- Fonctionnement	161 733.76
- Investissement	73 522.34
	235 256.10

Le montant des restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2022 est de **27 786 €** en dépenses.

Fort de ces constatations, il convient d'exposer les orientations budgétaires pour l'année 2022.

II – Bilan 2021 et orientations budgétaires pour l'année 2022

En 2021, la pandémie a encore perturbé le fonctionnement ordinaire du CCAS engendrant de nombreuses adaptations des missions et la mise en œuvre de procédures nouvelles dont les plus représentatives sont celles dues à la campagne de vaccination avec :

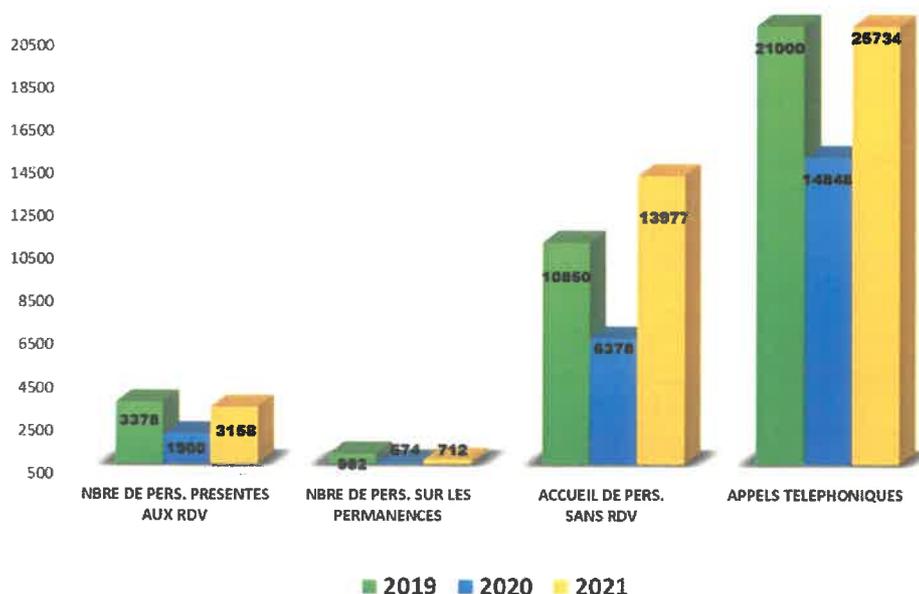
- La mobilisation d'agents sur le centre de vaccination de Sète ainsi que sur Frontignan.
- La facilitation d'inscription sur Doctolib pour les seniors ou les personnes démunies devant les procédures dématérialisées, par la prise directe de rendez-vous par les agents sur simple appel téléphonique des usagers sur un numéro dédié.
- L'organisation de transports en taxi du domicile au centre de vaccination pour les personnes totalement isolées.
- L'organisation avec le pôle santé et le laboratoire Labosud des campagnes de tests et de vaccination sur Frontignan par la mise à disposition de locaux.

Ces adaptations ont pu se réaliser à effectifs constants car par ailleurs les équipements de proximité et d'animation que sont l'espace de vie sociale Albert-Calmette, la maison pour tous Désiré Archimbeau ou encore la maison Vincent Giner ont connu des périodes de fort ralentissement voire de fermeture.

Cependant, en termes de fréquentation de l'accueil du CCAS nous sommes sur un chiffre plus élevé que les 2 dernières années, notamment au-dessus de 2019 année sans perturbations sanitaires.

En 2021 17 847 personnes ont été accueillies au CCAS soit 70 personnes par jour en moyenne, et 25 734 appels téléphoniques réceptionnés soit 84 appels par jour.

COMPARATIF DES ANNEES 2019 - 2020 -2021



Pour cette année 2022, le CCAS poursuivra ses missions de service public, en tenant compte des contraintes liées à l'évolution de la crise sanitaire mais aussi des changements induits par les nouvelles orientations politiques et les modifications dans l'organisation interne de la collectivité, telles que la mutualisation avec les directions finances et ressources humaines de la Ville ainsi que la fin de l'accueil partagé avec la direction éducation ou le nouvel organigramme.

La volonté de transversalité entre les différents services pour améliorer l'accompagnement dans leur parcours de vie des publics les plus en difficultés est maintenue et renforcée, et peut être développée grâce à la gestion directe de la maison Vincent-Giner, l'EVS Albert-Calmette, la maison pour tous Désiré-Archimbeau, France Services, et la supervision de l'espace solidaire Muhammad Yunus. Elle est également de mise à l'intérieur du pôle proximité solidarité citoyenneté sur tous les projets engageants les citoyens, et au-delà avec les autres services et directions de la Ville.

Un travail sur le volet de la santé publique est mis en route avec le service Lien social qui programmera tout un nombre d'actions dans le domaine de l'information et de la prévention ; en complément, le service accompagnement social suivra de près les situations individuelles en lien avec tous les partenaires santé du territoire et pourra être force de propositions sur toute possibilité de réponses à apporter dans ce secteur notamment en matière de santé mentale.

En outre un travail autour de la question du handicap est mené avec en particulier la remise en route de la commission communale d'accessibilité et le suivi de ces questions par le service accompagnement social.

A- La cohésion sociale

1) Accompagnement social

En 2021, le service accompagnement social a assuré 2 481 rendez-vous sociaux. Nous retrouvons voire dépassons le niveau d'activité de 2019 malgré la situation pandémique car aucune mesure de restriction du service dû aux usagers n'a été prise. Certains rendez-vous ont été assurés par téléphone pour éviter le brassage mais de façon très limitée car la complexité croissante de nombreuses situations nécessite des entretiens en présentiels.



Le service logement a quant à lui reçu en rendez-vous 205 personnes et contribué au relogement de 123 ménages.

Nous restons ici sur un niveau stable et équivalent aux dernières années

LOGEMENT

■ Personnes reçues ■ Ménages relogés

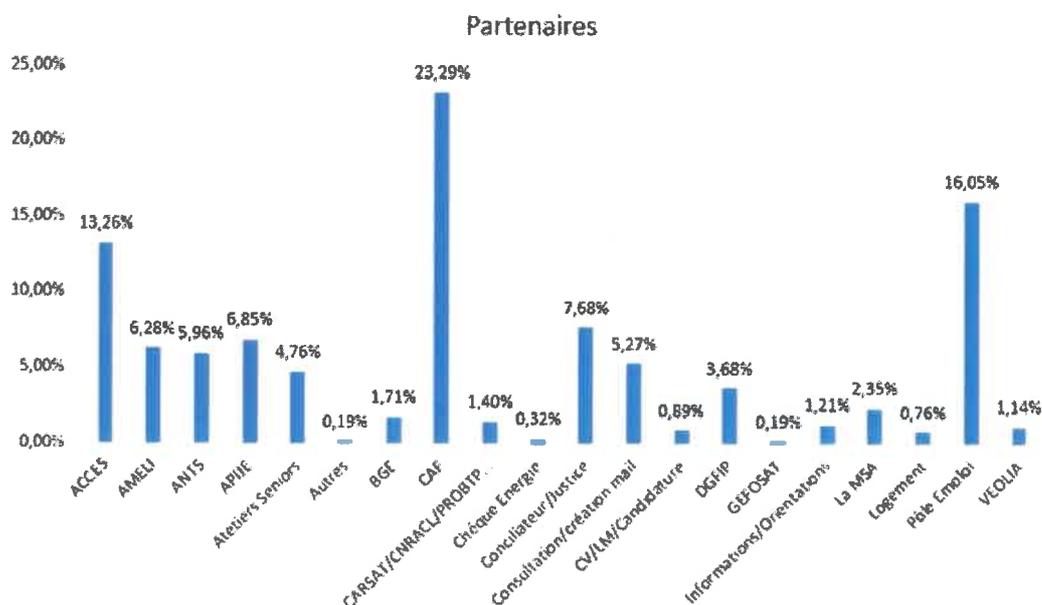


2) France services

Au premier trimestre 2021 la MSAP a obtenu le label France Services entraînant l'augmentation du nombre de partenaires facilitant par là l'accès aux démarches des usagers ; il s'agit des organismes suivants :

- CAF
- Pôle emploi
- Ministère de l'intérieur : ANTS
- Ministère de la justice : Défenseur des droits – Conciliateur de justice
- CARSAT
- CPAM
- MSA
- DGFIP
- La poste

Le nombre de visites sur l'année 2021 à France Services a été de 1295, pour un nombre total de 1 576 demandes (une visite pouvant avoir plusieurs demandes).



Les conditions sanitaires auxquelles se sont ajoutées les contraintes en matière de sécurisation du bâtiment dans le cadre de Vigipirate, ont fortement nui à un accueil fluide et réactif au sein de la structure.

L'enjeu pour l'année 2022 sera d'améliorer cet aspect et de parfaire la collaboration et la complémentarité avec les partenaires afin de retrouver une fréquentation à la hauteur d'avant la crise et de répondre aux besoins des habitants en matière de démarches administratives de plus en plus informatisées.

3) Espace solidaire Muhammad Yunus

L'espace solidaire Muhammad Yunus a été géré par le CCAS de janvier à septembre 2021, avec les chiffres de fonctionnement suivants :

Accueil du public : 1169

Douches : 276

Laverie : 83

Colis : 508

Foyers inscrits à l'épicerie : 157 avec un total de 302 personnes

L'espace solidaire Muhammad Yunus fait maintenant l'objet d'une convention de partenariat avec le secours populaire de l'Hérault – comité de Frontignan, destinée à confier l'aide alimentaire au secteur associatif (secours populaire, resto du cœur et plus marginalement secours catholique) et permettre au secours populaire de développer, grâce à la mise à disposition des locaux en bonne collaboration avec le CCAS et les autres utilisateurs du lieu, d'autres axes de leur projet (vesti-boutique et tous les dispositifs d'éducation populaire) ;

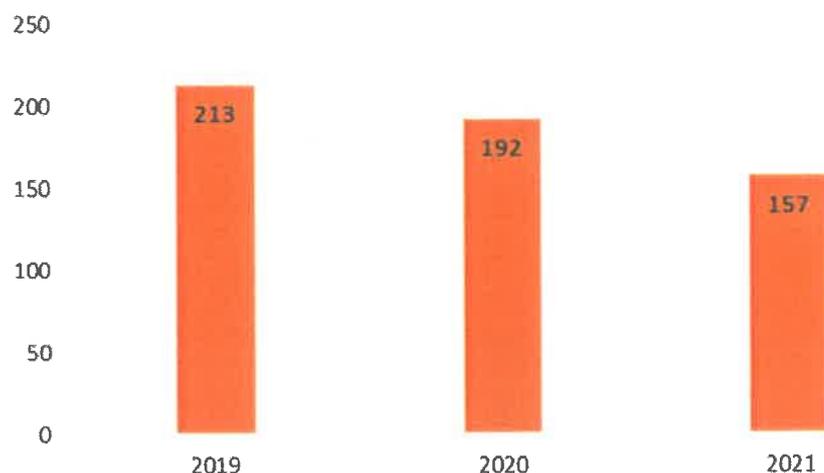
En matière budgétaire la demande de subvention du secours populaire se trouvera augmentée mais en revanche, des économies ou redéploiement de personnel ont pu être effectués ainsi qu'une réduction des moyens matériels, principalement le camion frigorifique.

Ainsi l'épicerie sociale du CCAS a cessé son activité au cours du dernier trimestre 2021 en garantissant la prise en charge par l'association de ses bénéficiaires ouvrant encore droit à ce service.

Les tarifs appliqués sont en concordance avec ceux du CCAS et la gratuité qui avait été instaurée pour les publics du fait de la pandémie a cessé au mois de mai 2021.

La baisse sur 2021 provient du fait qu'il n'y a plus eu de nouvelles entrées dès le mois de juillet 2021

Bénéficiaires épicerie sociale par mois



4) Lien social

Grâce aux outils de proximité que constituent l'espace de vie sociale Albert-Calmette et la maison pour tous Désiré-Archimbeau, le CCAS mène des actions de développement social et de prévention primaire à partir des quartiers des 2 pins et de la Peyrade, mais ayant vocation à intervenir sur toute la commune en transversalité et complémentarité avec les divers acteurs institutionnels ou associatifs œuvrant dans le domaine de l'animation sociale.

Malgré les conditions sanitaires encore défavorables, l'espace de vie sociale Albert-Calmette a pu accueillir 169 personnes différentes lors notamment des 84 animations réalisées, avec une participation moyenne de 22 personnes par animation, et a reçu ou établi 650 appels téléphoniques.

Le profil majoritaire qui se dégage en 2021 serait celui d'une femme, retraitée depuis peu ou depuis quelques années déjà, vivant seule, avec des revenus modestes. Les hommes sont peu nombreux mais très impliqués ; certains viennent plusieurs fois par semaine. Ils ont apporté une contribution importante en 2021 à la mise en place d'animations de loisirs.

Plusieurs personnes sont orientées vers l'EVS dans le cadre de leur accompagnement social par les services Accompagnement social et Seniors du CCAS, le service de réussite éducative, le service petite enfance, APS 34, CPIE... Un travail collaboratif est alors mené avec ces partenaires ainsi que la personne orientée pour plus de pertinence et un meilleur ajustement de son parcours dans l'EVS, quand cela peut être nécessaire.

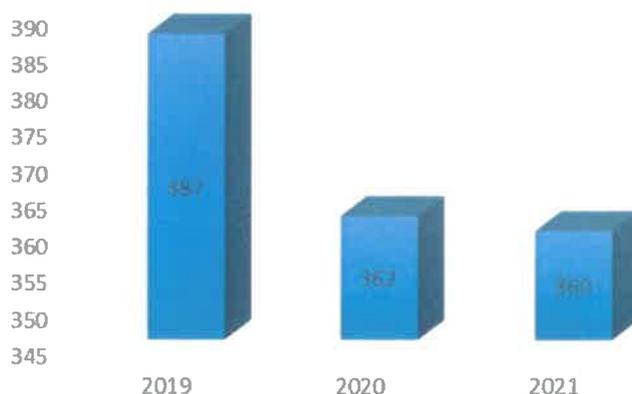
En raison de la crise sanitaire, la maison pour tous Désiré-Archimbeau, qui abrite une trentaine d'utilisateurs associatifs ou institutionnels et est le siège des principales associations du quartier de la Peyrade, a ouvert de façon un peu ralentie en fonction des périodes et des disciplines pratiquées, et n'a pas encore pu mettre en place de projets collectifs initiés ou accompagnés par le CCAS.

L'arrivée d'une nouvelle collaboratrice sur cet équipement après une vacance de poste de plus de 3 mois permettra si les conditions sanitaires s'améliorent de construire un projet global autour de cette structure.

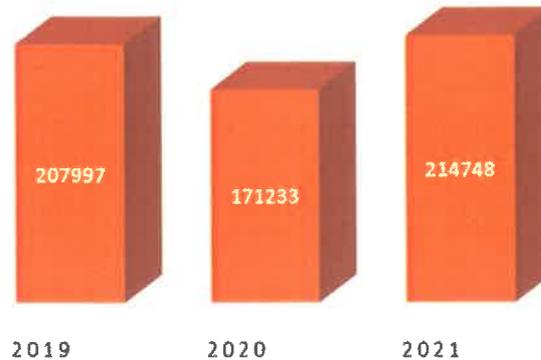
D'ores et déjà des permanences sociales sont mises en place dans cet équipement pour rapprocher les publics lapeyradois des services attendus dans ce domaine.

B – La petite enfance

Nombre d'enfants accueillis sur les 3 structures



Heures de présence des enfants sur les 3 structures



Nous observons une remontée du nombre d'heures avec stagnation du nombre d'enfants accueillis malgré la baisse constatée depuis plusieurs années, ainsi qu'une légère hausse cette année du nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente en vue de l'obtention d'une place en crèche :

- 249 en 2019
- 132 en 2020
- 111 enfants pour la commission d'admission prévue en mars 2021
- 145 enfants pour la commission d'admission prévue en mars 2022

Il est difficile de mesurer le caractère pérenne ou au contraire temporaire de cette situation mais la lecture sur le long terme semble traduire une tendance sur la ville à la baisse du taux de natalité.

Cet état de fait associé au développement de l'offre privée confirme la nécessité d'adapter l'offre d'accueil municipal à la réalité des besoins des familles et implique de travailler à un scénario de baisse de la capacité d'accueil sur l'établissement Dr Roger Michel qui améliorerait les conditions d'accueil des enfants et de travail des professionnelles et font reconsidérer l'ampleur des travaux prévus sur cet équipement

C - Le maintien à domicile

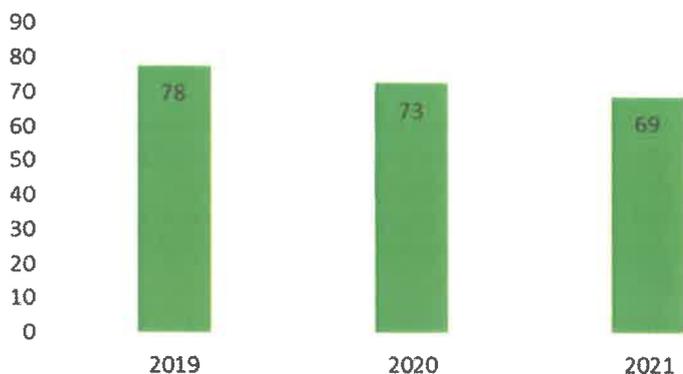
Le service d'aide et d'accompagnement à domicile étant géré dans le cadre d'un budget annexe et fonctionnant indépendamment du budget général sur la base d'une procédure de tarification avec le Conseil Départemental, ne sera donc évoquée dans ce contexte que l'activité des prestations d'aide à la restauration et de téléalarme ainsi que les services apportés au sein de la Maison Vincent Giner.

1) Téléassistance et portage de repas

Téléassistance Nombre de personnes bénéficiaires



Portage de repas Nombre de personnes servies par jour



Malgré la crise sanitaire, ces services ont continué à fonctionner pour permettre de répondre aux besoins prioritaires des bénéficiaires et d'assurer un rôle de veille sociale, notamment auprès des publics les plus isolés.

Depuis le 1^{er} janvier 2022 le portage à domicile est effectué par un groupement d'entreprises : Toque et sens pour la confection des repas et La Poste pour la livraison au domicile des bénéficiaires.

2) Maison Vincent-Giner

Durant le 1^{er} semestre 2021, le fonctionnement de la maison des seniors a encore été perturbé par une situation sanitaire liée à la covid 19 non stabilisée.

Les activités des clubs seniors interrompues depuis mars 2020 n'ont repris qu'au mois de septembre 2021. L'accueil téléphonique est cependant resté accessible aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, malgré un agent déplacé sur le Centre de vaccination de Sète du mois de février au mois de juillet.

L'accueil physique s'est effectué sur rendez-vous, notamment pour les demandes d'aide sociale légale dans le cadre duquel 77 dossiers ont été instruits.

Ciné-seniors

Habituellement, ce sont 12 séances annuelles de cinéma qui sont proposées aux seniors, mais comme en 2020, la situation sanitaire liée à la covid 19 n'a pas permis un fonctionnement normal durant le premier semestre 2021, ainsi 6 programmations ont engendré 424 entrées

Semaine bleue

Malgré le contexte sanitaire qui a contraint les associations à réduire un grand nombre d'activités, la semaine bleue a pu se dérouler du 6 au 12 octobre 2021 avec pour thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire » rassemblant 350 personnes.

Au programme : une conférence sur le « bien vieillir », un concours de pétanque intergénérationnel, une sortie découverte sur les commerces d'antan et les lieux oubliés de Frontignan, une visite de France services, une rencontre avec les élèves du Lycée Maurice Clavel, une balade littéraire, un loto, un karaoké et deux séances ciné seniors.

Festivités de fin d'année

Le CCAS a distribué **2440** boîtes de chocolats aux seniors de plus de 65 ans, inscrits auprès de la Maison Vincent Giner et qui avaient choisi cette option et **180** ballotins de chocolats aux personnes inscrites pour le spectacle qui a dû être annulé suite aux mauvaises conditions de la situation sanitaire.

389 personnes ont quant à elles choisi de faire un don de la dépense prévue individuellement afin qu'elle soit consacrée à des actions de solidarité.

Pour illustration la somme de 3 026 € récoltée en 2020 a permis notamment en 2021, de participer aux frais d'étanchéité du logement d'une personne en situation d'isolement, d'aider une personne âgée à financer les frais d'obsèques d'un proche ou bien de permettre à un enfant handicapé d'avoir accès à des soins médicaux non remboursables.

Autres actions menées

Suite à l'avis favorable de l'ARS, le projet d'expérimentation d'« EHPAD à domicile » « Frontidom » a été mis en place à compter d'août 2021 en étroite collaboration avec les maisons de retraite publiques de Frontignan

Ce projet fait partie des enjeux du bien vivre à domicile et consiste en une entrée progressive des bénéficiaires. Ainsi, au 31/12/2021, 5 personnes ont intégré le dispositif.

Seniors en vacances :

Grâce à une convention de partenariat entre les Maisons de retraite publiques de Frontignan et le CCAS pour un séjour clefs en mains de 5 jours/4 nuits, pension et animations comprises, 4 seniors de la commune ont participé en 2021 au séjour organisé au Teyrou, dans le Lot.

Des ateliers mémoire « seniors et créatifs » ont permis à 7 participants de plus de 60 ans de s'exercer à des disciplines comme l'écriture de chansons, l'écriture de contes et la danse.

Une autre série d'ateliers « les seniors flashent sur le patrimoine occitan » a permis à 5 participants de s'initier à l'utilisation des tablettes numériques, pratiquer la photo tout en visitant le patrimoine de la commune.

2-1 – Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	DEPENSES	BP+DM 2021	Résultats provisoires 2021	BP 2022
011	Charges de gestion générale	432 231.00	352 880.29	524 369.00
012	Charges de personnel	3 680 996.00	3 665 412.11	3 402 782.00
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0
042	Dotations aux amortissements	35 000.00	30 974.31	23 053.00
65	Autres charges de gestion courante	35 226.00	31 548.21	65 698.00
66	Charges financières	15 000.00	2 556.26	7 500.00
67	Charges exceptionnelles	30 900.00	27 871.22	800.00
68	Dotations aux provisions	28 500.00	27 500.00	0
		4 257 853.00	4 138 742.40	4 022 202.00

Les dépenses à caractère général : (chapitre 011)

La prévision budgétaire de ce chapitre évaluée à 524 369 euros.

Les charges de personnel : (chapitre 012)

Ce chapitre présente une baisse en 2022 pour des raisons de mutations dans le cadre de la mutualisation des services ou suppressions de postes dues à la modification de gestion de l'épicerie sociale et du portage de repas, ainsi que le moindre recours aux contrats aidés.

EXERCICE	Dépenses de personnel (réalisé)	Evolution par rapport à N-1	
		%	€
2018	3 396 842€	3,73%	122 035 €
2019	3 403 530 €	0,2 %	6 688 €
2020	3 510 000 €	3,13%	106 470 €
2021	3 665 412 €	4.42%	155 412 €
2022*	3 402 782 €	-7.16%	-262 630 €

* prévisionnel

Structure et évolution des effectifs	2018	2019	2020	2021	2022*
Effectifs au 31/12	85	88	93	96	84
Titulaires	61	70	75	78	72
Contractuels	21	14	14	14	12
CAE/Contrats d'apprentissage	3	4	4	4	0

* prévisionnel

Dotations aux amortissements et provisions : (chapitre 042)

Cette inscription est générée par la réalisation d'opérations comptables annuelles liées à l'amortissement des acquisitions en investissement du Centre communal d'action sociale.

Autres charges de gestion courante : (chapitre 65)

Ce compte comptabilise principalement les subventions versées aux associations et les aides destinées aux bénéficiaires des minimas sociaux.

Charges financières : (chapitre 66)

L'inscription budgétaire correspond aux intérêts liés à l'ouverture de crédit de trésorerie compte tenu notamment des décalages de paiements attendus de la part de la CAF et du remboursement des intérêts d'emprunts.

Charges exceptionnelles : (chapitre 67)

Elles comprennent des annulations de titres sur des exercices antérieurs.

2-2 – Les recettes de fonctionnement

Chapitres	RECETTES	BP+DM 2021	Résultats provisoires 2021	BP 2022
002	Excédent de fonctionnement reporté	92 355.90	92 355.90	161 733.76
013	Atténuation de charges	103 388.64	140 948.18	118 727.24
042	Op. d'ordre de transfert entre section	844.73	844.73	813.00
70	Produits des services et ventes diverses	660 276.00	615 071.06	571 500.00
73	Impôts et taxes	0	0	0
74	Dotations et participations	3 347 537.73	3 286 201.59	3 163 878.00
75	Autres produits de gestion courante	1 450.00	1 247.48	1 350.00
77	Produits exceptionnels	24 500.00	136 307.22	4 200.00
78	Reprise sur amort et provisions	27 500.00	27 500.00	
		4 257 853.00	4 300 476.16	4 022 202.00

2-3 – les recettes d'investissement

Chapitres	RECETTES	BP+DM 2021	Résultats provisoires 2021	BP 2022
001	Résultat d'investissement reporté	63 545.61	63 545.61	73 522.34
021	Virement section de fonctionnement	0	0	0
040	Op. d'ordre de transfert entre section	35 000.00	30 974.31	23 053.00
10	Dotations et fonds divers de réserves	1 000.00	1 454.39	1 579.66
13	Subventions d'investissement	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0	0
		99 545.61	95 974.31	98 155.00

2-4 – les dépenses d'investissement

Chapitres	DEPENSES	BP+DM 2021	Résultats provisoires 2021	BP 2022
001	Déficit d'investissement reporté	0	0	0
040	Op. d'ordre de transfert entre section	844.73	844.73	813.00
16	Autres prêteurs	15 000.00	9 345.85	13 000.00
20	Immobilisations incorporelles	33 516.00	0	50 360.00
204	Subventions d'équipements versées	92.22	92.22	100.00
21	Immobilisations corporelles	50 092.66	12 169.17	33 882.00
		99 545.61	22 451.97	98 155.00

Les dépenses d'investissement concernent l'achat du matériel nécessaire au bon fonctionnement des services, l'aménagement des structures d'accueil petite enfance.

Les éléments du rapport d'orientation budgétaire ainsi présentés, les administrateurs sont invités à s'exprimer sur les orientations budgétaires 2022.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat sur la base du rapport exposé.

4. Contrats d'assurance des risques statutaires

Il est exposé au conseil d'administration :

- l'opportunité pour le CCAS de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents,
- l'opportunité de confier au Centre de gestion de l'Hérault le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence,
- que le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction au CCAS.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil d'administration de charger le Centre de gestion de l'Hérault de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, Accident du travail / maladie professionnelle, Maladie ordinaire, Longue maladie / maladie de longue durée, Maternité / Paternité / Adoption, Disponibilité d'office, Invalidité

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1^{er} janvier 2023.

Régime du contrat : capitalisation.

La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, charge le Centre de gestion de l'Hérault de lancer une procédure de marché public dans les conditions exposées ci-dessus.

5. Dates de fermeture des EAJE en raison de la crise sanitaire

Le conseil d'administration est informé qu'en raison de la crise sanitaire, les établissements d'accueil du jeune enfant ont dû être fermés, totalement ou partiellement aux dates suivantes :

Etablissement « Félicie Ametller » :

- Du 06 au 23 avril 2021 : fermeture totale de l'établissement, accueil uniquement des enfants de parents étant « personnels prioritaires »
- du 18 au 23 mars 2021 inclus : fermeture totale de l'accueil chez l'assistante maternelle Mme Mira DJOUARI
- Du 27 juillet au 03 août 2021 inclus : fermeture totale de l'accueil chez l'assistante maternelle Mme Mira DJOUARI ;
- Du 19 au 27 août 2021 inclus : fermeture partielle des secteurs "grands" et "grands grands"
- Du 06 au 13 septembre 2021 inclus : fermeture partielle du secteur "grands"
- Du 14 au 20 décembre 2021 inclus : fermeture partielle (cas contact à risque) du secteur "petits".

Etablissement « Dr Roger Michel » :

- Du 06 au 23 avril 2021 : fermeture totale de l'établissement, accueil uniquement des enfants de parents étant « personnels prioritaires »
- Du 24 novembre au 02 décembre 2021 inclus (jusqu'à midi) : fermeture partielle des secteurs "petits" et "moyens"
- Du 1er au 07 décembre 2021 inclus : fermeture partielle des secteurs "grands" et "grands grands"
- du 10 au 17 décembre 2021 inclus : Fermeture partielle des secteurs "petits", "moyens", "grands" et "grands grands"

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve** la fermeture des établissements d'accueil du jeune enfant aux dates mentionnées ci-dessus et ce en raison de la crise sanitaire.

6. Modification du tableau des effectifs

Les membres du conseil d'administration sont informés qu'afin d'assurer au mieux l'exercice de ses missions et de ses compétences et de répondre à la progression de carrière et à la volonté de mobilité des agents, le CCAS est amené à modifier son tableau d'effectifs.

Dans ce cadre, il est envisagé au 1^{er} avril 2022 :

- De créer le poste d'adjoint d'animation, filière animation, à temps complet
- De confirmer l'existence de 4 postes budgétaires d'agents sociaux à TNC 30h/semaine

Il est donc demandé au conseil d'administration d'approuver ces modifications au tableau des effectifs.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la création de ces emplois au tableau des effectifs.

7. Questions diverses

Sans question supplémentaire, la séance est levée à 19h25.

*Prochaine réunion du conseil d'administration prévue le :
Jeudi 07 avril 2022 à 18h00, à la Maison des seniors Vincent-Giner.*



**Pour le président
et par délégation
la vice-présidente
Chantal Carrion**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Carrion".

